

[Text]

events taking place for police action and the media reporting. The causal relationship is possible damage or injury to the victims of the event.

At the time of an incident, there are lots of things going on on the part of the police—and you have recited most of them—which we would rather not have broadcast. We would rather not have revealed the location of the SWAT teams, the snipers on the roof, the rear vehicles that are protecting against any movement of the bus, et cetera. However, our conclusion is that, causally, none of those events or situations that were broadcast was potentially harmful to the actual successful negotiation, or ongoing negotiation, with the hostage taker.

Senator Kenny: I only have difficulty with your answer in one respect. You said “potentially”. If you said that no harm happened, I would agree with you. However, when you say “potentially”, it seems to contradict what the chief superintendent is saying. Just a moment ago, he said that there was potential. Now you are saying that, potentially, there was no danger. Which is it, gentlemen?

Mr. Shoemaker: Senator, here is the reality: The Commissioner says, quite understandably, that if you see on a screen an RCMP ERT team member crawling through the interior of the bus, you have to conclude that he is doing that surreptitiously because he is carrying out some action that you would rather not have in the knowledge of the actual hostage-taker. However, I cannot tell you—and I do not know whether anyone in the RCMP emergency centre can either, because I think they would have reacted—whether the broadcasting of that movement at the time it was happening was, in any sense, imperilling the negotiating process or the victims or anyone else. I have to conclude, since this was instantaneous, that NEOC, the National Emergency Operations Centre of the RCMP, if it was fully staffed and thought it was a problem, would have done something about it.

Senator Kenny: Perhaps we could address that point briefly. I must not refer to this testimony, so I will ask you the same question I asked the Commissioner and we will see how the answers compare. Could you describe to us the centre that was recording and monitoring the media? The impression I am getting is that there are three or four English language television stations, two or three French language television stations and maybe a dozen local radio stations, so you would have to have had about 15 people in that centre monitoring the coverage as it was going on. Did you have that many people in your centre?

Mr. Shoemaker: I personally was not there, so perhaps Chief Superintendent Bentham should answer your question.

Chief Superintendent Bentham: No.

Senator Kenny: So you did not know what the coverage was like?

[Traduction]

le risque qu'ils présentaient pour l'intervention de la police et les activités des journalistes. Tous ces incidents risquaient d'être préjudiciables pour les victimes de cet événement.

Lors d'un incident, la police se livre à de nombreuses activités, que vous avez presque toutes mentionnées, dont nous aimerions autant qu'elles ne soient pas diffusées à la radio ou à la télévision. Nous aimerions autant ne pas dévoiler la position des équipes d'urgence, des tireurs d'élite embusqués sur les toits, ni des véhicules placés à l'arrière pour protéger contre tout mouvement de l'autocar, etc. Toutefois, notre conclusion est qu'aucun de ces détails révélés par les journalistes n'ont présenté de risques pour la poursuite et l'aboutissement heureux des négociations avec la preneur d'otages.

Le sénateur Kenny: Votre réponse me pose problème, puisque vous affirmez que les incidents mentionnés ne présentaient pas de risques. J'aurais été d'accord avec vous si vous aviez dit que rien de grave ne s'était passé. Cependant, quand vous niez les risques, vous semblez contredire le surintendant principal qui vient de reconnaître justement qu'on ne pouvait les nier. De votre côté, vous affirmez que le danger n'était pas réel. Qui faut-il croire?

M. Shoemaker: Monsieur le sénateur, laissez-moi vous expliquer: Le commissaire vient d'affirmer, tout à fait logiquement, que si l'on peut voir à l'écran un membre du groupe tactique d'intervention de la GRC s'immiscer à l'intérieur de l'autocar, vous devez en conclure qu'il le fait secrètement parce qu'il tente une action sur laquelle vous préférez ne pas attirer l'attention du preneur d'otages. Cependant, je ne peux pas vous dire si la description de cette tentative par les journalistes au moment où elle se produisait, a nui d'une certaine manière au processus de négociations, aux victimes, ou à quiconque. Je ne crois pas non plus que les membres du Centre national des opérations d'urgence de la GRC, le CNOU, l'aient pensé, car je crois qu'ils auraient réagi. Je dois conclure, étant donné que tout cela se passait dans le feu de l'action, que le Centre national des opérations d'urgence de la GRC aurait réagi si son effectif avait été complet et s'il avait jugé qu'il y avait un problème.

Le sénateur Kenny: J'aimerais qu'on s'attarde un peu sur ce point. Étant donné que je ne dois pas utiliser le témoignage donné à huis clos, je vais vous poser la même question qu'au commissaire; ainsi nous verrons si les réponses concordent. Pouvez-vous me décrire le Centre qui s'occupait d'enregistrer et de surveiller les médias? D'après mon calcul, il y a trois ou quatre stations de télévision de langue anglaise, deux ou trois stations de télévision de langue française et peut-être une douzaine de stations de radio locales, ce qui fait que le Centre doit disposer d'une quinzaine de personnes pour surveiller les reportages de radio et de télévision. L'effectif du Centre était-il aussi nombreux?

M. Shoemaker: N'étant pas sur place moi-même, peut-être que le surintendant principal Bentham pourrait répondre à votre question.

M. Bentham: La réponse est non.

Le sénateur Kenny: Par conséquent, vous ne saviez pas exactement en quoi consistait les reportages?